

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

- |                |    |                     |    |           |    |
|----------------|----|---------------------|----|-----------|----|
| TRANSPORT      | 01 | GOVERNANCE PUBLIQUE | 01 | EDUCATION | 02 |
| SANTE PUBLIQUE | 01 | ECONOMIE            | 01 | RURAL     | 03 |
| ADMINISTRATION | 04 |                     |    |           |    |

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2174

3 Novembre 2020

3 November 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004bis/AONO/C.MMA/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-BIS2/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU 19/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE À MBOMA, NGOAP ETZOUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de clôture</b>	17-11-2020

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06 /ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	TENDER NOTICE N°:06 /ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020 OF 16/10/ 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON KETAM MANGHOCK TO NANKWI ROAD IN OKU SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de clôture</b>	16-11-2020

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">092/2020/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 28/10/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	09-11-2020

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de clôture</b>	24-11-2020

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2020 DU 29 OCTOBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de clôture</b>	24-11-2020

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**6**

**Reference** [004/AONO/CEN/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 30 OCTOBRE 2020, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICE 2021

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 08-12-2020

**7**

**Reference** [012/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2020, RELATIVE À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE VISIOCONFÉRENCE À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 16-11-2020

**8**

**Reference** [N°00016/AAMI/BMN/CPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00016/AAMI/BMN/CPM DU 09 OCTOBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT IMPUTATION : DECISION N° 00584/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SB DU 02 MAI 2018

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 18-11-2020

**9**

**Reference** [n/a](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARKING EN VUE DE LA SECURISATION DES VEHICULES DE LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**10**

**Reference** [018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL SHINE AFRICA, EXERCICE 2020.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**11**

**Reference** [000072 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL OLYMPIAN HOUSE INTERNATIONAL, EXERCICE 2020.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000073/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 015/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU DISTRIBUTEUR ETRANGER COTE OUEST AUDIOVISUEL, EXERCICE 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°025/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°025/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 26 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA GESTION INTÉGRÉE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0024/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0024/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'APPUI TECHNIQUE ET LA FORMATION AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME OPEN DATA ET DES BIG DATA PAR ANALYSE DES MANIFESTES. FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°002</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARKING EN VUE DE LA SECURISATION DES VEHICULES DE LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001267CARTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL SHINE AFRICA, EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001268/ CRTV/DG/DAF/DMA/SMTJT</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL OLYMPIAN HOUSE INTERNATIONAL, EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001269 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 015/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU DISTRIBUTEUR ETRANGER COTE OUEST AUDIOVISUEL, EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">010/DP/F32/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/F32/M0/CDPMPN-TBEC/2020 DU 26/06/2020. POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC OPERATOIRE DE L'HOPITAL DU PALAIS DES ROIS BAMOUN DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,CHEVALIER DE L'ODRE NATIONAL DE LA VALEUR</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">7787/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°7787/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 27/10/2020 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°089/20/AONO/SDCC/CIPM DU 07/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS D MODULES POUR GESTION PARGPS DES VEHICULES A LA SODECOTON</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/MGAM/SG/CIPM/SM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ANNULLATION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ N°03/DC/C/MGAM/SC/SPM/CIPM/2020 DU 21/09/2020POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN HANGAR DE 32 (TRENTE-DEUX) COMPTOIRS ET RÉALISATION D'UNE MINI AEP À PARTIR D'UN FORAGE EXISTANT, MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ÉLECTRIQUE SOLAIRE, UN CHÂTEAU À OSSATURE EN BÉTON ARME ET BÂCHE PLASTIQUE DE 4000 LITRES, ET UNE (01) BORNE FONTAINE AU CENTRE COMMERCIAL DE MASSANGAM, COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.( RELANCE)LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM,</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/DP/F32/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER DAPPEL D'OFFRE N°003/AONO/F.32/CDPMN-AI/2020 DU 10 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU VILLAGE MALIEN (QUARTIER NKOUCOUTKA MANGUIER) ARRONDISSEMNT DE MALANTOUEN, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.L'ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL.PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONALDELA VALEUR  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 004 /A/C-BIB/SG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 004/A/C-BIB/SG RELATIF AUX DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N° 003-004-005 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIBÉMI, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES INFORMATIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE DANS LE CADRE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS : 1- DDC N° 003/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 24/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 24/11/2020 2- DDCN°004/DDC/C-BLB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 AU LIEU DE : DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 09/11/2020 LIRE : DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 24/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 24/11/2020 3- DC N° 005/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 19/10/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 11/11/2020 LIRE : DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES LE 26/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 11/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 26/11/2020 LE RESTE SANS CHANGEMENT.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">Additif N°001</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001 /BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2020 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/20/AONO/BUNEC/CIPM/2020 DU 12 OCTOBRE 2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">Additif N°001</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001 /BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2020 À LA DEMANDE DE COTATION N°009/20/DC/BUNEC/CIPM/2020 DU 12 OCTOBRE 2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'EXTENTION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°. 1</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°. 1 DU 03 NOVEMBRE 2020 DEMANDE DE COTATION: N°0187/DC/CIPM/CCAA/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G SUITE À LA CCAA  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-BIS2/AONO/C.MMA/CIPM/2020DU 19/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE À MBOMA, NGOAP ET ZOUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois (03) mini-réseaux d'adduction d'eau potable par pompage solaire à MBOMA, NGOAP et ZOUME dans la commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- lot 100 : études hydrogéologiques et géophysiques pour implantation forage;
- Lot 200 : Réalisation du Forage ;
- Lot 300 : Equipement du Forage Positif ;
- Lot 400 : Pompe;
- Lot 500 ; Réalisation de l'adduction et bornes fontaines;
- Lot 600 : Alimentation Electrique ;
- Lot 700 : Construction du réservoir de 45m<sup>3</sup> et 8m de Hauteur Sous Radier ;
- Lot 800 : Formation du Comité d'organisation

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **193 425 983** (Cent quatre-vingt-treize millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-trois) Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par **le Budget d'Investissement du FEICOM**, Exercice 2020 et Suivants.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de MBOMA , au plus tard **le 17/11/2020 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-BIS2/AONO/C.MMA/CIPM/2020  
DU 19/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)  
MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE À MBOMA, NGOAP ETZOUME  
DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **3 868 500** (Trois millions huit cent soixante-huit mille cinq cent) Francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère des Finances. -

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis-et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de MBOMA 17/11/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 4) Absence de plus de 20 % de sous-détails des prix.

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

**NB** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Références dans le domaine de l'hydraulique;
- 2- Equipements ;
- 3- Personnel technique ;
- 4- Proposition technique ;
- 5- Méthodologie d'exécution ;
- 6- Planning d'exécution des travaux ;
- 7- Présentation de l'offre.

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.**

## 15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBOMA, aux numéros de téléphones : 664 472 694/677 846 434.

*MBOMA le 19 Octobre 2020*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUDA Frederic**

## COMMUNE D'ELAK OKU

**TENDER NOTICE N°:06 /ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020 OF 16/10/ 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON KETAM MANGHOCK TO NANKWI ROAD IN OKU SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2020 state Budget, the state represented by the Mayor. ELAK COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, hereby launches in an emergency procedure an Open National Invitation to tender for the above works.

### 2. Consistance des prestations

Works under this tender invitation are constituted in the Rehabilitation of the earth road as designated below:

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
01	KETAM MANGHOCKNANKWI	Manchock	554,000	27.700.000	4	03

These works shall involve the following tasks:  
 The re-profiling of the carriageway of 5-6m width,  
 The creation of ditches and outlets,  
 The backfilling/re-loading of the carriageway,  
 Construction of metallic culverts  
 All other works described in the bill of estimates.

### 3. Cout Prévisionnel

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
01	KETAM MANGHOCKNANKWI	Manchock	554,000	27.700.000	4	03

### 4. Allotissement

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
01	KETAM MANGHOCKNANKWI					

Manchock	554,000	27.700.000	4	03
----------	---------	------------	---	----

## 5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroon-based public works companies.

## 6. Financement

Works under this tender shall be financed by the RIB budget; 2020 FISCAL YEAR.

## 7. Consultation du Dossier

The tender invitation documents may be consulted at the Service for the award of contracts, ELAK COUNCIL.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender documents may be purchase at the Services of Contracts award at the ELAK COUNCIL, upon presentation of a receipt of payment into the Elak Council municipal treasury of a non refundable fee of fifty thousand (50 000) francs CFA.

The said receipt must identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

## 9. Remises des offres

Tenders shall be divided into three volumes and submitted in a simple envelope as follows:

Volume 1 : Administrative documents;

Volume 2: Technical proposal;

Volume 3: Financial offer.

All the constituent documents (volumel, 2 and 3) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned.

The different documents of each bid shall be numbered in keeping with the order indicated in the tender file and separated by colour dividers.

10-SUBMISSION OF BIDS: Drafted in English or French and in SEVEN (7) including one (1) original and SIX(6) copies, labelled as such, bids shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the Contracts Service of the ELAK COUNCIL, no later than the 16/11/2020 at 10 a.m. They shall bear the following:

**N° 06 /ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020 OF 16/10/ 2020 FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON KETAM MANCHOCK TO NANKWI ROAD IN OKU SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION .  
FINANCING: PIB BUDGET; 2020 FISCAL YEAR**

**"TO BE OPENED ONLY AT THE BIDS OPENING SESSION"**

## 10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the CONTRACTING AUTHORITY shall be three (03) months from the date of the notification of the service order for works to start.

## 11. Cautionnement Provisoire

The bid shall be submitted with a bid bond of five hundred and fifty four thousand 554 000)FCFA delivered by a banking Institution recognized by MINFI and COBAC in the form provided in the special tender regulations. The bid bond shall remain valid 90 days after submission of the bids.

Subject to rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than three (03) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released not later than 15 (fifteen) days after the expiry of tender validity. For successful bidders, it shall be released only after the definitive guarantee has been constituted.

## 12. Recevabilité des Offres

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

## 13. Ouverture des Plis

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on the **16/11/2020 at 11 am prompt, local time**, by the ELAK COUNCIL Internal Tenders Board in the presence of bidders or their representatives. All Bidders may attend the opening session or each has himself represented by one person of his choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of his file.

## 14. Critères d'évaluation

### Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

« Absence or non conformity of an element in the administrative file If not rectified within 48 hours ;

- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial file
- Absence of bid bond
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".

### //. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Logistics (Equipment):
- Methodology:
- Financial capacity;

4

- Attestation of site visit signed by the contractor.
- Report of site visit signed by the Contractor with pictures

The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

- Pre - Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

In Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following;

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria

Details of these main qualification criteria are specified in the assessment grid contained in the Special Tender Regulations.

## 15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder, complying with the technical and administrative requirements.

## 16. Durée Validité des Offres

The tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

## 17. Renseignements Complémentaires

The CONTRACTING AUTHORITY reserves the right to carry out any necessary modifications to this invitation to tender.

*BAMENDA le 16 Octobre 2020*

*Le MAYOR*

***NGUM JEROME Njioh***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 28/10/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON.

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à **330 000 000 FCFA** toutes taxes comprises

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80 E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont un **(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 09/12/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/20/AOIO/SDCC/CIPM D 28/10/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **6 600 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. **Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant la relation avec lesdites banques.**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 09/12/2020 à partir de 16 heures**. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### 14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES TRACTEURS AGRICOLES

- Moteur : 4 ou 6 cylindres diesel turbo,
- Puissance : 130 CV minimum
- 4 roues motrices
- Réservoir de carburant : 80 litres minimum
- Transmission souhaitée : 8 AV/4 AR Minimum
- Direction assistée
- Siège avec suspension mécanique ou pneumatique
- Protection par arceau de sécurité et pare-soleil
- Freins à bain d'huile ou équivalent
- Pneumatiques AV420/70R24 et AR 18,4R38 ou équivalent
- 1 Roue de secours AV et 1 roue de secours AR
- Relevage hydraulique 3 points minimum

- Prise de force : 540/1000 tr/min débrayable avec arbre de sorti 13/8 de pouce à 6 cannelures
- Pompe hydraulique de 80l/minutes minimum
- Masse AV : 400Kg minimum
- Type attelage : Piton fixe
- Prise freinage hydraulique remorque et dispositif éclairage
- Compresseur d'air avec kit gonflage Lot de bord : cric, clé de roues.
- Lot de pièces de rechanges (filtres et courroies) des 500 premières heures de fonctionnement à fournir,
- 1 CD ou 2 catalogues de pièces détachées
- 2 manuels d'utilisation et 2 manuels de réparation en français ou en Anglais
- Garantie : 1 an à partir de la mise en route
- Livré avec carte grise et plaques CEMAC au nom de la SODECOTON.

6 De l'absence ou la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

## 14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (tracteurs agricoles, tracteurs routiers ou engins de manutentions) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 165 000 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 330 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

## 15. Attribution

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

## 14. 3 Evaluation des offres financières

### 17. Renseignements Complémentaires

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 180, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu par auto de la SODECOTON à Garoua. GAROUA le 28 Octobre 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYER**

# COMMUNE DE SOA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ETLA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

## **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de la convention entre le FEICOM et la Commune de Soa pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de SOA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations de chantier ;
- Travaux préliminaire d'aménagement ;
- Branchement eau et électricité ;
- VRD Hôtel de ville ;
- Mur de clôture ;
- Guérites et local Groupe ;
- Adduction d'eau ;
- Sécurisation du bâtiment de la Mairie ;
- Complément électricité ;
- Réseau informatique.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) Francs CFA

## **4. Allotissement**

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) seul lot.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installés au Cameroun.

## **6. Financement**

N/A

## **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis. B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; *Email* : [communasoa@yahoo.fr](mailto:communasoa@yahoo.fr)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** non remboursable.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le **24 Novembre 2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

Financement : **FEICOM/COMMUNE DE SOA**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **3 800 000 (trois millions huit cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. Elle aura lieu le **24 Novembre 2020 à 14 heures heures**, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission absente.

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années, deux (02) projets similaires de montant supérieur ou égal à 100 000 000 (cent million) Francs CFA;
- 4) Attestation de capacité financière inférieure à cent millions (100 000 000) de Francs CFA

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;
- 3) Pièce non conforme

### B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Situation financière Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : [communasoa@yahoo.fr](mailto:communasoa@yahoo.fr)

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le MAIRE

**ESSAMA EMBOLO**

## COMMUNE DE BETARE-OYA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°016/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2020 DU 29 OCTOBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES  
PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE  
L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires de la Commune de BETARE OYA, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

- LOT 01 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KAWTAL I
- LOT 02 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOMBO-KORO

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Peinture ;
- Lot 900 : Aménagement VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout previsionnel est de **17.000.000 FRS CFA** par lot. Soit un total Trente-quatre **millions (34 000 000) FCFA TTC.**

### 4. Allotissement

- LOT 01 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KAWTAL I
- LOT 02 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOMBO-KORO

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités Juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Financement : BUDGET DE LA COMMUNE BETARE-OYA - Exercice 2020

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE-OYA, Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnâm, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de BETARE-OYA, d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire (un pli par lot) sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le **24 Novembre 2020 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°016/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2020 DU 29 Octobre 2020 POUR L'EXECUTION DES TRA VA UX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRJMAIRES DE LA  
COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST ». (Lot à préciser)  
"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois par lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingtdix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots soit : Trois cent quarante mille (340 000) francs ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel c Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes, le **24 Novembre 2020 à 10 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

'? Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Huit millions cinq cent mille (8 500 000) par lot Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour chaque lot Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique^ (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative serajugée conforme ;
- 2- Technique serajugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, serajugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam.

*BéTERé-OYA le 29 Octobre 2020*

*Le MAIRE*

**BABA. Nicolas**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 30 OCTOBRE 2020, RELATIF AU  
RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT :  
BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
612060

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'une Société de gardiennage à la CENAME pour l'année 2021 (lot Unique).

## 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est constituée de :

**Lot Unique** – Recrutement d'une Société de Gardiennage à la CENAME pour l'exercice 2021, dont la consistance est résumée ci-après, pour une durée de 12 mois (détail dans DAO) :

- Siège social CENAME à Yaoundé, sept (07) agents minimum,
- Magasins CENAME à la Gare Marchandises de Yaoundé, six (06) agents minimum,
- Résidence du Directeur Général à Yaoundé, deux (02) agents minimum,
- Antenne de N'Gaoundéré, quatre (04) agents minimum.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : **45 000 000 (Quarante cinq millions) de francs CFA Toutes taxes comprises.**

## 4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Sociétés de Gardiennage installées en République du Cameroun, agréées et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

## 5. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2021, imputation 612060.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; e-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme cinquante mille (50 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **335988**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 08 DECEMBRE 2020 à 10 heures** et devront porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 30 OCTOBRE 2020, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE).  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de douze (12) mois après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la présente lettre-commande.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant : **neuf cent mille Francs CFA (900 000 FCFA)**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **08 DECEMBRE 2020 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

### 13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire (OUI/NON), conformément aux critères ci-après :

- **Critères éliminatoires** : Matériels et équipements : ..... 08 OUI ;
  - Dossier incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO, après non production ou remplacement de la pièce en question, après le délai de 48 heures accordé à l'ouverture des plis;
  - Absence de la caution de soumission ;
  - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  - Absence d'agrément en cours de validité ;
  - Absence de déclaration sur l'honneur de visites des sites signée du soumissionnaire.
- **Critères essentiels** :
  - Expérience ou références dans les prestations similaires.....03 OUI ;
  - Capacité financière.....01 OUI ;
  - Personnel :.....07 OUI ;
  - Méthodologie d'exécution des prestations. ....05 OUI.

**NB :** Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 20 « OUI » sur 24 critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm).

YAOUNDE le 30 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**VANDI DELI**

# PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2020, RELATIVE À LA FOURNITURE ET  
À L'INSTALLATION DU MATÉRIEL DE VISIOCONFÉRENCE À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE  
GESTION DU PAREC**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Demande de cotations relative à la fourniture et à l'installation du matériel de visioconférence à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

## 2. Participation et origine

**Le Coordonnateur Général**

**À**

**Monsieur/Madame le Directeur de**

**GASTAK SOLUTIONS, Tel : 670 658 198 email : [gastaksolutions@yahoo.com](mailto:gastaksolutions@yahoo.com)**

**KEDORO , Tel : Tel : Tel 677 019 216**

**BP : 8 202- Yaoundé; email : [awounangp@yahoo.com](mailto:awounangp@yahoo.com)**

**ETS DEMS , Tel : 668 371222 /675 925 409**

**BP : 627- Douala ; email : [etsdems@gmail.com](mailto:etsdems@gmail.com)**

**ETS ROM , Tel : 655 247 915**

**ETS ZOCAM ET COMPAGNIE, Tel : 677926318/ 699 655 848**

**BP : 2 557- Yaoundé ; email: [etszocamcie@yahoo.com](mailto:etszocamcie@yahoo.com)**

**NEW LIFE , Tel : 695 940 759 ; BP : 25 081- Douala [newlife11@gmail.com](mailto:newlife11@gmail.com)**

## 3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par les fonds de Contrepartie.

## 4. Remises des offres

Vous trouverez joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 16 Novembre 2020, à 14 h**, sous enveloppe cachetée, adressée à **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, et contenant la mention :

*« Demande de Cotations N°012/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2020, relative à la fourniture et à l'installation du matériel de visioconférence à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».*

## 5. Delai de Livraison

Les fournitures sont **à livrer**, à l'Unité de Coordination du PAREC, dans un délai maximum de **vingt-un (21) jours** suivant la date de notification de l'ordre de service.

## 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, **le 16 Novembre 2020, à 15 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 7. Renseignements Complémentaires

Veuillez agréer Monsieur/ Madame, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 26 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

# BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00016/AAMI/BMN/CPM DU 09 OCTOBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT IMPUTATION : DECISION N° 00584/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SB DU 02 MAI 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

*Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant (individuel ou Bureau d'Etudes) chargé des diagnostics, de l'accompagnement, des formations et/ou des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.*

## 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Consultants Individuels ou Bureau d'Etudes (BET), en vue de la participation aux différents appels d'Offres relatifs au recrutement d'un consultant (individuel ou BET) *chargé des diagnostics, de l'accompagnement, des formations et/ou des audits (à blanc ou de certification) des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001 pour le compte du BMN.*

## 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en deux (02) exemplaires dont un (01) original et l'autre copie marquée comme tel, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Ancienne Gendarmerie, au plus tard le **16 Novembre 2020 à 14h00mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/BMN/CPM du 09 Octobre 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES) CHARGE DES DIAGNOSTICS, DES AUDITS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

### a) Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- Le curriculum vitae actualisé des deux (02) principaux consultants du cabinet ou BET dans le cas d'un BET ou le curriculum vitae actualisé du consultant individuel dans le cas d'un consultant individuel;
- La copie de la carte de contribuable en cours de validité;
- L'attestation de non redevance ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Il est à préciser que l'absence ou la non validité d'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes ou du Consultant.

### b) Dossier technique

Les consultants (individuel ou BET) intéressés doivent fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, descriptions et expériences dans les missions similaires, disponibilités et compétences appropriées du personnel, ancienneté, etc....). Chaque Bureau d'Etudes ou Consultant développera de manière sommaire, sa compréhension du dossier.

En plus des indications de vos qualifications sus mentionnées, une fiche de candidature pour consultant individuel ou BET dûment remplie devra également être jointe à votre dossier. Les dites fiches sont téléchargeables sur le site du BMN [www.bmncameroon.org](http://www.bmncameroon.org)

Il est à préciser qu'un même consultant ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET). Dans le cas échéant, les deux cabinets seront éliminés de cet AAMI.

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

1. Les références des experts (curriculum vitae et diplômes certifiés) **(35 points)** ;
2. Les références du BET ou du Consultant, relatives à la réalisation des prestations analogues pour la ou les prestations choisies **(35 points)** ;
3. Compréhension de la mission **(15 points)** ;
4. Les moyens matériels **(10 points)** ;
5. La capacité financière **(5 points)**

**N.B** : le Consultant devra réaliser un score d'au moins **70 points sur 100**.

**Ne seront retenus que 10 BET dans le cadre de cet AAMI.**

## 5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- i) Etre un BET dans le domaine de l'objet des présentes prestations à savoir :
  - Diagnostic
  - Accompagnement
  - Formations
  - Audit à blanc
  - Audit de certification

**Chaque soumissionnaire devra préciser la ou les prestations pour lesquelles il soumissionne dans son dossier de candidature. Il est à préciser que pour le cas des consultants individuels, ils ne seront sélectionnés que pour les diagnostics et les audits à blanc.**

ii) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- ii.1) présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 3 ci-après ;
- ii.2) avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet de la ou les prestations choisies;
- ii.3) disposer d'un matériel et d'un personnel compatibles avec la ou lesdites prestations à réaliser.
- iii) Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions de diagnostics, d'accompagnements ou d'audits pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

## 6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : [contact@bmncameroon.org](mailto:contact@bmncameroon.org), site web : [www.bmncameroon.org](http://www.bmncameroon.org) ou auprès de l'Expert Normes et Qualité du BMN, Tél. Fixe : 00 237 242 131 620, Portable : (00 237) 696 234 410/ 650 802 974, Email: [frededy07@yahoo.fr](mailto:frededy07@yahoo.fr)

## 7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente consultation seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le DIRECTEUR

**MBEDEY ELOMBAT CHANTAL**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARKING EN VUE DE LA SECURISATION DES VEHICULES DE LA  
COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU  
SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotations relative à l'aménagement du parking en vue de la sécurisation des véhicules de la coordination du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) que l'ouverture initialement prévue pour le 02 novembre 2020 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la Salle de Réunion du PEPS est reportée le 04 novembre 2020 à 15 heures précises au même lieu.

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020  
DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS  
PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL SHINE AFRICA, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **SHINE AFRICA**, BP : 6880 Yaoundé , Tél :677 88 09 05, est attributaire de la Consultation n° 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de FCFA TTC **19 905 210 (dix-neuf millions neuf cent cinq mille deux cent dix)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante(60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 29 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020  
DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS  
PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL OLYMPIAN HOUSE  
INTERNATIONAL, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **OLYMPIAN HOUSE INTERNATIONAL**, Tél : 671 646 331/ 691 377 313, est déclarée attributaire de la consultation n° 017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de FCFA TTC **9 600 000 (neuf millions six cent mille)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage. Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 29 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 015/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU DISTRIBUTEUR ETRANGER COTE OUEST AUDIOVISUEL, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **COTE OUEST AUDIOVISUEL**, BP. : 4715 Abidjan, Tél : (+225) 22 48 76 00/ 22 48 75 06 est déclarée attributaire de la consultation n° 015/DC/CRTV/DG/DAF/DMA

/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de FCFA TTC **59 926 703 (cinquante-neuf millions neuf cent vingt-six mille sept cent trois).**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante(60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 29 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES  
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N°006/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME  
INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CONSOLIDATION  
BUDGÉTAIRE FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur Technique communique :**

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour **le recrutement d'une firme internationale pour une assistance technique dans les domaines de la consolidation budgétaire**, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

**-VOIR TABLEAU SUR PDF**

La méthode sélection étant celle fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), **les cabinets ayant obtenus une note supérieure ou égale à 75/100** seront invités à participer aux étapes ultérieures de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N°025/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES  
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N°008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 26 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME  
INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA GESTION  
INTÉGRÉE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt relatif au recrutement d'une firme internationale pour une Assistance Technique dans les domaines de la gestion intégrée des investissements publics, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

## **-VOIR TABLEAU SUR PDF**

Conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût, les cabinets ayant obtenus une note supérieure ou égale à 70/100, seront invités à participer aux étapes ultérieures de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N°0024/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 03 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'APPUI TECHNIQUE ET LA FORMATION AUX NOUVELLES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME OPEN DATA ET DES BIG DATA PAR ANALYSE DES MANIFESTES. FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Coordonnateur Technique communique :**

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt relatif au recrutement d'une firme internationale pour une Assistance Technique dans les domaines de la gestion intégrée des investissements publics, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

### **-VOIR TABLEAU SUR PDF**

Conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût, les cabinets ayant obtenus une note supérieure ou égale à 70/100, seront invités à participer aux étapes ultérieures de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*YAOUNDE le 2 Novembre 2020*

*Le COORDONNATEUR TECHNIQUE*

***GUEMALEU GUY RONEL***

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARKING EN VUE DE LA SECURISATION DES VEHICULES DE LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**AU LIEU DE** : les plis seront ouverts le **02 novembre 2020 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de Passation des Marchés du PEPS, situé à « unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la Résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations unies pour l'Education la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des nations Unies pour le Développement/PNUD » en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

**LIRE** : les plis seront ouverts le **04 Novembre 2020 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de Passation des Marchés du PEPS, situé à « unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la Résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations unies pour l'Education la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des nations Unies pour le Développement/PNUD » en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

**LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 2 Novembre 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL SHINE AFRICA, EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;  
Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements publics;  
Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu le décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n° 2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;  
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics;  
Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018 ;  
Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000024/CRTV/CIPM du 22 octobre 2020 portant signature de certains Marchés issus des Consultations n°015, 017 et 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 pour l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV, exercice 2020.

Considérant les nécessités de services

### **DECIDE :**

#### **Article 1 :**

L'entreprise **SHINE AFRICA, BP : 6880 Yaoundé, Tél 677 88 09 05**, est déclarée attributaire de la Consultation n°018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de **FCFA TTC 19 905 210 (dix-neuf millions neuf cent cinq mille deux cent dix)**.

#### **Article 2 :**

La prestation objet de ladite Consultation sera exécutée dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

#### **Article 3 :**

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 29 Octobre 2025

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU PRODUCTEUR NATIONAL OLYMPIAN HOUSE INTERNATIONAL, EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements publics;

Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n° 2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018 ;

Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000024/CRTV/CIPM du 22 octobre 2020 portant signature de certains Marchés issus des Consultations n°015, 017 et 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 pour l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV, exercice 2020.

Considérant les nécessités de services.

## **DECIDE :**

### **Article 1 :**

L'entreprise **OLYMPIAN HOUSE INTERNATIONAL, Tél : 671 646 331/ 691 377 313**, est déclarée attributaire de la Consultation n°017/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de **FCFA TTC 9 600 000 (neuf millions six cent mille)**.

### **Article 2 :**

La prestation objet de ladite Consultation sera exécutée dans un délai de **mois (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

### **Article 3 :**

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 29 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 015/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RATIVE A L'ACQUISITION DES DROITS DE DIFFUSION DE CERTAINS PROGRAMMES TV A LA CRTV AUPRES DU DISTRIBUTEUR ETRANGER COTE OUEST AUDIOVISUEL, EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements publics;

Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n° 2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018 ;

Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000024/CRTV/CIPM du 22 octobre 2020 portant signature de certains Marchés issus des Consultations n°015, 017 et 018/DC/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2020 pour l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV, exercice 2020.

Considérant les nécessités de services.

### **DECIDE :**

#### **Article 1 :**

L'entreprise **COTE OUEST AUDIOVISUEL, BP. : 4715 Abidjan, Tél : (+225) 22 48 76 00/ 22 48 75 06** est déclarée attributaire de la Consultation n°015/ DC/ CRTV/ DG/ DAF/ DMA/SM/2020 du 05 octobre 2020 relative à l'acquisition des droits de diffusion de certains programmes TV à la CRTV par voie de gré à gré- exercice 2020, pour un montant de **FCFA TTC 59 926 703 (cinquante-neuf millions neuf cent vingt-six mille sept cent trois).**

#### **Article 2 :**

La prestation objet de ladite Consultation sera exécutée dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

#### **Article 3 :**

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 29 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## COMMUNE DE FOUMBAN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/F32/M0/CDPMPN-TBEC/2020 DU 26/06/2020. POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC OPERATOIRE DE L'HOPITAL DU PALAIS DES ROIS BAMOUN DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,CHEVALIER DE L'ODRE NATIONAL DE LA VALEUR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DÉCIDE:**

**Article 1:** l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire du Marché relatif à la consultation suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/F32/M0/CDPMPN-TBEC/2020 DU 26/06/2020. POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC OPERATOIRE DE L'HOPITAL DU PALAIS DES ROIS BAMOUN DE FOUMBAN.

Département du NOUN, Région de l'Ouest, en procédure d'urgence

**N° du lot:** LOT 1 TRAVAUX D'ACHEVEMENT OU BLOC OPERATOIRE DE L'HOPITAL DU PALAIS DES ROIS BAMOUN DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Entreprise :** SOCIETE POUAMOUN SARL. BP ; 50 FOUMBAN. Tél. : 699220247

**Montants TTC (en FCFA):** Trente-Trois Millions Trente-Huit Mille Neuf Cent Treize (33 038 913) FCFA

**Délai d'exécution:** Trois (03) mois

**Article 6:** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

*FOUMBAN le 28 Septembre 2020*

*Le PRÉFET*

**BONYOMO DONATIEN**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°7787/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 27/10/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°089/20/AONO/SDCC/CIPM DU 07/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS D MODULES POUR GESTION PARGPS DES VEHICULES A LA SODECOTON**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON Vu Considérant L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ; VU La Loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques;  
VU Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
VU Les statuts de la SODECOTON ;  
VU La Résolution du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;  
La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution et au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;  
Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°089/20/AONO/SDCC/CIPM du 07/10/2020 pour la fourniture de deux (02) lots de modules pour gestion par GPS des véhicules à la SODECOTON. DECIDE : Article V: L'Appel d'Offres National Ouvert °089/20/AONO/SDCC/CIPM du 07/10/2020 pour la fourniture de deux (02) lots de modules pour gestion par GPS des véhicules à la SODECOTON est annulé. Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*GAROUA le 27 Octobre 2020*

*Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

## COMMUNE DE MASSANGAM

**PORTANT ANNULATION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ N°03/DC/C/MGAM/SC/SPM/CIPM/2020 DU 21/09/2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN HANGAR DE 32 (TRENTE-DEUX) COMPTOIRS ET RÉALISATION D'UNE MINI AEP À PARTIR D'UN FORAGE EXISTANT, MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ÉLECTRIQUE SOLAIRE, UN CHÂTEAU À OSSATURE EN BÉTON ARME ET BÂCHE PLASTIQUE DE 4000 LITRES, ET UNE (01) BORNE FONTAINE AU CENTRE COMMERCIAL DE MASSANGAM, COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.( RELANCE)LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE:**

**Article 1er:** - Est annulée la procédure de passation de la DC N°03/DC/C/MGAM/SG/SPM/CIPM/2020 DU 21/09/2020 Pour les Travaux d'achèvement d'un hangar de 32 (trente-deux) comptoirs et Réalisation d'une mini AEP à partir d'un forage existant, muni d'un kit de pompe immerge électrique solaire, un château à ossature en béton arme et bâche plastique de 4000 litres, et une (01) borne fontaine au Centre commercial de Massangam, Commune de Massangam, Département du Noun.( relance)

**Article 2 ; la présente demande de cotations sera lancée à une date ultérieure.**

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*MASSANGAM le 28 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**MFOPOU ABOUBAKAR**

## COMMUNE DE FOUMBAN

DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/F.32/CDPMN-AI/2020 DU 10 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU VILLAGE MALIEN (QUARTIER NKOUCOUTKA MANGUIER) ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. L'ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE:**

**Article 1 :** le Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction d'un forage équipé en pompe à motricité humaine au village Malien (quartier Nkouchoutka Manguier), arrondissement de Maïantouen, département du Noun, est déclaré Infructueux;

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

*FOUMBAN le 20 Juillet 2020*

*Le PRÉFET*

**BONYOMO DONATIEN**

## COMMUNE DE BIBEMI

**ADDITIF N° 004/A/C-BIB/SG RELATIF AUX DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N° 003-004-005 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIBÉMI, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES QUE LES INFORMATIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE DANS LE CADRE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS : 1- DDC N° 003/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 24/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 24/11/2020 2- DDCN°004/DDC/C-BLB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 AU LIEU DE : DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 09/11/2020 LIRE : DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 24/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 09/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 24/11/2020 3- DC N° 005/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 19/10/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES LE 11/11/2020 LIRE : DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES LE 26/11/2020 AU LIEU DE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 11/11/2020 LIRE : DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS LE 26/11/2020 LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Bibemi, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des offres Le 09/11 /2020 2020, 6 11 HOC Lieu d'ouverture des offres Commune de Bibemi</p> <p>6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>1- DDC N° 003/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 Au lieu de : Date et heure limites de réception des offres le 09/11/2020 Lire : Date et heure limites de réception des offres le 24/11/2020 Au lieu de : Date et heure d'ouverture des plis le 09/11/2020 Lire : Date et heure d'ouverture des plis le 24/11/2020</p> <p>2- DDCN°004/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 15/10/2020 Au lieu de : Date limite de réception des offres le 09/11/2020 Lire : Date limite de réception des offres le 24/11/2020 Au lieu de : Date et heure d'ouverture des plis le 09/11/2020 Lire : Date et heure d'ouverture des plis le 24/11/2020</p> <p>3- DC N° 005/DDC/C-BIB/CIPM-AI/2020 DU 19/10/2020 Au lieu de : Date et heure limites de réception des offres le 11/11/2020 Lire : Date limite de dépôt des offres le 26/11/2020 Au lieu de : Date et heure d'ouverture des plis le 11/11/2020 Lire : Date et heure d'ouverture des plis le 26/11/2020</p>

BIBEMI le 30 Octobre 2020

Le MAIRE

**ELH YEDI Armand**

# BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**ADDITIF N°001 /BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2020 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/20/AONO/BUNEC/CIPM/2020 DU 12 OCTOBRE 2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

### I- **REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES**

Articles 4 (2) (b)

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

#### **Article 35 Attribution**

35.1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

#### **Article 39 :**

39.1. Le Maître d'Ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution de la Lettre-Commande y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.2. Le Maître d'Ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.4. En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

#### **Article 40 :**

La du marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (05) jours qui suivent la date de sa signature.

### I- **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES**

#### **Article 10 : Date et heure limite de dépôt des Offres**

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au BUNEC, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) sis à Yaoundé, rue hippodrome, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, service des Marchés et des Approvisionnements, 2<sup>ème</sup> étage, porte 204 au plus tard le

#### **Article 11 : Lieu date et heure d'ouverture des Offres**

Les Offres seront ouvertes en un (01) temps dans la salle de réunions de la Direction Générale du Bureau National

---

de l'Etat Civil (BUNEC) le ....., heure locale.

## 1 Autres

### Lire plutot

#### I- REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Articles 4 (2)

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt **sous peine de disqualification**.

#### Article 35 Attribution

35.1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

35.3. Toute attribution des marchés de fourniture se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins-disante ;

#### Article 39 :

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage délégué est insérée, avec indication des prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.2. Le Maître d'Ouvrage communique à tout soumissionnaires ou administration concernée sur requête à lui adresser dans un délai maximal de cinq (05) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution de la lettre-commande y relative auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3 Le maître d'ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.4 Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.5 En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission.

#### Article 40 :

La Lettre-Commande doit être notifiée à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

#### I- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

#### Article 10 : Date et heure limite de dépôt des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au BUNEC, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) sis à Yaoundé, rue hippodrome, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, service des Marchés et des Approvisionnements, 2<sup>ème</sup> étage, porte 204 au plus tard le **05 novembre 2020 à 12H 00**, heure locale.

#### Article 11 : Lieu date et heure d'ouverture des Offres

Les Offres seront ouvertes en un (01) temps dans la salle de réunions de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) **le 05 novembre 2020 à 13 H.00**, heure locale.

la suite dans le fichier d'origine

YAOUNDE le 3 Novembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

# BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**ADDITIF N°001 /BUNEC/DG/DAF/SDFRM/CSMA/2020 À LA DEMANDE DE COTATION N°009/20/DC/BUNEC/CIPM/2020 DU 12 OCTOBRE 2020 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Articles 15 <b>Principaux critères éliminatoires</b></p> <p>Ces critères sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- absence ou non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures à compter de l'ouverture des offres;</li><li>- caractéristiques techniques des équipements non conforme aux prescriptions du DC.</li><li>- dossier technique et / ou offre financière incomplet ;</li><li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;</li><li>- absence de la caution de soumission ;</li><li>- absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 FCFA dix millions de Francs CFA ;</li><li>- l'absence de l'organisation méthodologique.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Ces critères sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- absence ou non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures à compter de l'ouverture des offres;</li><li>- non-respect de 90% des caractéristiques techniques des équipements prescrits dans le DC ;</li><li>- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;</li><li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;</li><li>- absence de la caution de soumission ;</li></ul>

## 2 Autres

Au lieu de ...

### I- REGLEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Article 16

#### Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

Le soumissionnaire n'ayant pas satisfait à au moins à 70% des critères essentiels sera éliminé.

La grille de notation est la suivante :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
<b>A</b>	<b>PRESENTATION DE L'OFFRE</b>		
01	Document relié à la spirale		
02	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
03	Description des prestations paraphé et signé à la fin		
<b>B</b>	<b>LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE DE LIVRAISON</b>		
04	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 2 à 3 références		
	<b>TOTAL</b>		

**2 Autres****Lire plutot**

Les ajouts ci-après sont apportés à l'avis de consultation.

**Pièce N°1 : Lettre d'invitation à soumissionner****LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER**

Objet : **Consultation N°009/DC/CPIM/BUNEC/2020 du 12 octobre 2020** Relative à la fourniture et l'installation du matériel informatique pour l'extension du réseau local informatique au sein de l'Immeuble siège et l'Immeuble-Annexe de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) envisage de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ci-après : Fourniture et Installation du Matériel Informatique au sein de l'Immeuble siège et l'Immeuble-Annexe de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil.

A cet effet, vous trouverez ci joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements que

Je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 12 octobre à 13h00

sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**Consultation N°009/DC/CPM/BUNEC/2020 du 12 octobre 2020**

Pour l'extension du réseau local informatique au sein de l'Immeuble siège et l'Immeuble-Annexe de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le **04 novembre 2020 à 12h00** dans la salle des réunions 1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC).

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée d'un modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces équipements sont à livrer et installer au sein de l'Immeuble-Siège et l'Immeuble Annexe de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC).

dans un délai **d'un (01) mois** à compter de la date d'entrée en vigueur de la Lettre-Commande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**I- REGLEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION****Sans objet****PROJET DE LETTRE-COMMANDE**

Les ajouts ci-après sont apportés au Projet de Lettre-Commande

**Article 25 : PENALITES DE RETARD****ARTICLE 25 : PENALITES DE RETARD****A. PENALITES DE RETARD**

Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a) Un deux millième (1/2000<sup>ème</sup>) du montant TTC de la Du marché de base et ses avenants éventuels par jour calendrier de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Du marché ;

b) 1/1000<sup>ème</sup> du montant TTC de la Du marché de base et ses avenants éventuels par jour calendrier de retard au-delà du 30<sup>e</sup> jour.

c) Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC de la Du marché de base et ses avenants éventuels.

**B. PENALITES SPECIFIQUES**

Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités particulières suivantes pour inobservation des dispositions du contrat, notamment :

- Remise tardive du cautionnement définitif ;
- Remise tardive des assurances.

En outre, la date de dépôt des offres initialement prévue le 04 novembre 2020 à 12h00 est reportée au 10 novembre 2020 à 12h00.

En conséquence, l'ouverture des offres est prévue pour le 10 novembre 2020 à 13h00.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**YOMO ALEXANDRE MARIE**



# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**ADDITIF N° 1 DU 03 NOVEMBRE 2020 DEMANDE DE COTATION: N°0187/DC/CIPM/CCAA/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G SUITE À LA CCAA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le <b>03 novembre 2020</b> à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires dument mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Date et heure d'ouverture des offres</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 06 novembre 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires dument mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Règlement de la Consultation</b></p> <p><b>Article 21 : Modalités de paiement</b></p> <p>Les prestations feront l'objet en cours d'exécution de décomptes provisoires établis par le Cocontractant et approuvés conjointement par l'Ingénieur et le Chef de Service du Marché en fonction de leur avancement. Les paiements se feront suivant les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Premier décompte : 40 % du montant TTC, après production des livrables «?Certificat d'administrateur des comptes G Suite et Rapport de démarrage?»;</li><li>- Deuxième décompte : 40 % du montant TTC de la Lettre-Commande, après production du Rapport du suivi et évaluation des prestations à mi-parcours?;</li><li>- Troisième décompte : 20 % du montant TTC de la Lettre-Commande, après production du Rapport final.</li></ul> <p>Les copies des décomptes à transmettre au chef de service du Marché seront accompagnées des copies des attachements y relatifs.</p>

**2 Autres****Lire plutot****Règlement de la Consultation****Article 21 : Modalités de paiement**

Les prestations feront l'objet en cours d'exécution de décomptes provisoires établis par le Cocontractant et approuvés conjointement par l'Ingénieur et le Chef de Service du Marché en fonction de leur avancement.

Les paiements se feront suivant les modalités ci-après :

- Premier décompte : 40 % du montant TTC, après production des livrables «?Certificat d'administrateur des comptes G Suite et Rapport de démarrage?»?;
- Deuxième décompte : 40 % du montant TTC de la Lettre-Commande, après production du Rapport du suivi et évaluation des prestations à mi-parcours?;
- Troisième décompte : 20 % du montant TTC de la Lettre-Commande, après production du Rapport final.

Les copies des décomptes à transmettre au chef de service du Marché seront accompagnées des copies des attachements y relatifs.

**Décompte Général et Définitif**

Suivant la date à laquelle est prononcée la réception définitive des travaux, le décompte général est établi par le Chef Service ou le cas échéant par le Maître d'œuvre dans un délai d'un (01) mois.

Le décompte général établi est ensuite signé par le Maître d'Ouvrage et devient définitif lorsqu'il est accepté ou réputé l'être par le l'Entrepreneur. Ce décompte comprend :

- Le décompte final et les additifs éventuels ;
- Eventuellement la libération de la retenue de garantie ;
- Eventuellement la valorisation des travaux à caractère exceptionnel ordonnés par le Chef Service pendant le délai de garantie, et non couverts par ladite garantie ;
- La récapitulation des acomptes mensuels et du solde.

Le décompte général et définitif est ensuite soumis au visa du Ministère chargé des Marchés Publics, avant sa transmission au Comptable chargé de paiement.

**NB** : - Les copies des décomptes provisoires devront être systématiquement transmises au MINMAP et à l'ARMP.

**Le reste est sans changement.**

YAOUNDE le 3 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm